VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN,

Robert G. Guerard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DU JUGE RENE T. BEAUREGARD.

A L'ENCAN, LE 25 AVRIL, A MIDI, A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, 311 RUE BARONNE,

LA SUPERBE RESIDENCE, No 2512 RUE CHESTNUT,

Entre les rues Deuxième et Troisième, Ayant un Terrain de 30 Pieds, s'Ouvrant sur la rue Deuxième.

La Résidence est moderne, ayant larges Piazzas devant et sur le côté, grand Vestibule de Réception, Salons Doubles, Bibliothèque, Salle à Manger, Office de Sommelier, Cuisine, Lavoir, etc. ; huit Chambres à Coucher et deux Chambres à Bain au premier étage ; intérieur magnifiquement fini, toutes les commodités modernes eau chaude partout ; connections d'égout ; Bâtisse dans la cour, avec Buanderie, etc.

SUPERBE TERRAIN POUR BATIR CONTIGU,

Mesurant 50 Pieds de Face à la rue Chestnut et 115 Pieds de Profondeur. Terrain Elevé, bien Niveelé, et Magnifiques Palmiers.

Terrain sur la rue Troisième, entre les rues Chestnut et Camp,

Ayant Grande Etable dans le Fond, Originalement Servant comme Etable et Remise pour Voitures.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon E K Skinner, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans daté et signé du 17 mars 1911, No 95,775 - Succession du juge René T. Beauregard - je procéderai de vendre à l'enchère publique, MARDI, 25 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir :

A. Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No 167, borné par les rues Chestnut, Camp, Deuxième et Troisième, mesurant comme suit : 84' 2" 4" de face à la rue Chestnut commençant à un point, 55' 7" de la rue Deuxième sur une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Deuxième de 114' 9", avec une autre largeur de 55' 7" sur une ligne parallèle à la rue Chestnut, avec une autre profondeur de 30' faisant face à la rue Deuxième sur une largeur telle dans le fond de 139' 7" 4"' avec une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Troisième de 144' 9".

B. Une certaine portion de terre située dans le même District et ilet que la propriété premièrement décrite, mesurant comme suit : commençant à un point 84' 5" 4" de la rue Troisième, ayant une façade de 50' à la rue Chestnut, la même largeur dans le fond, par une profondeur entre lignes parallèles de 115' 1".

C. Une certaine portion de terre, située dans le même District et ilet que la propriété premièrement décrite mesurant comme suit : Commençant à un point 115' 1" de l'encognure des rues Chestnut et Troisième, ladite portion de terre mesurant 29' 8" de face à la rue Troisième, la même largeur dans le fond, sur une profondeur entre lignes parallèles de 114' 5" 4".

Le tout conformément à un plan d'arpentage de la propriété entière ci-dessus décrite, dressé par C. Milo Williams, voyer, le 15 avril 1905 et annexé à un acte pardevant Charles Soniat, notaire, le 17 avril 1905.

Le droit est réservé de vendre la propriété toute ensemble, ou en parties comme ci-dessus.

Conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a payable en un an ou en deux et trois ans à l'option de l'acquéreur ; la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par un billet ou billets de l'acquéreur en son propre ordre, et par lui endossé, portant 6 pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège, avec le pacte de non aliénando et toutes les causes usuelles de sécurité.

L'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1911 et de payer pour l'acte de vente pardevant Edgar Grima, notaire, déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication.

On ne sera admis que sur carte.

ROBERT G. GUERARD,
Encanteur.

G. T. Beauregard et W. Winn Wight, avocats.

26mars—avril—2 9 16 23 25

Fitzpatrick & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu de la demeure de feu Benjamin F. Howell. No 946 rue Robin, coin Constance.

A l'encan, MARDI, 2 mai, à 11 h. a. m.

PAR HARRY W. FITZPATRICK. Encanteur Bureau 404 rue Carondelet — Dans l'affaire de la Succession de Benjamin F. Howell, No 96 413 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, conformément à un ordre de l'Honorable Porter Parker, juge de ladite Cour, en date du et signé à la Nouvelle-Orléans, Lne, le 15 avril 1911, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je vendrai à l'enchère publique, seul au plus offrant et le plus enchérisseur, les meubles suivants

Piano droit cabinet grand Emerson, ameublements de chambre à coucher en cretonne et en rotin avec armoire à glace, beaux meubles de salle à manger, jolie commode en porcelaine, beaux lits en cuivre, ressorts en acier, matelas plume, lit de plumes, miroirs, cabinets de cheminées machine à écrire Underwood, vaisselierie en chêne, lavabos, chiffonnières, pendule coucou, monstiquaires, berceuses, éventail électrique de plafond courant alternant, armoires en sapin, beau porte-chapeau en chêne, sofas, divans couches, réfrigérateur Monitor B, linoleum, machine à coudre de Singer Drop Head, coiffeuse, tapis, cabinet de médecine, jardinières, vases, ornements, tuyau de jardin, berceuses de galerie, une douzaine Rose Bushes, stove à gaz J-well Range Charter Oak coffre-fort, ustensiles, rugs, rideaux, nattes, capsers, etc., etc., vaches Jersey de première qualité

Conditions—Comptant. Dépôt refusé.

HARRY W. FITZPATRICK.

19 avril—19 23 30—mai 1 2

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur dans les Quatrième et Sixième Districts.

Jolie Résidence Simple à 2 Etages,

No 2126 RUE BRAINARD.

Deux Terrains Vacants Sur l'Avenue Napoléon.

Succession de Horace Vallas.

No 92,144—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—JEUDI, le 18 mai 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 23 juin 1910 et signé le 29 juin 1910, comme il est amendé par décret de la Cour Suprême, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue—

1° Deux certains lots de terre avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situés dans le Six ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par l'avenue Napoléon et la rue Berlin, les rues St-George maintenant Howard, et Green, maintenant Liberté, lesquels lots sont désignés par les Nos 7 et 8 et contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes égales et parallèles, étant la propriété acquise par le demandeur en règle de la "Municipal Improvement Company, Limited", en vertu de l'acte passé le 20 février 1897, pardevant T. G. Spitzlaien, alors un notaire en la Nouvelle-Orléans, et enregistré dans le livre des transferts 166, F. 348.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Brainard, Joséphine, Jackson et Carondelet, lequel lot est désigné par le lot No 9 et mesurant 27' 5" 2" de face à la rue Brainard sur une profondeur de 122' 7" 2" entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par le demandeur en règle de la Methodist Episco a Church, South, McGehee, chargé en vertu de l'acte daté du 22 novembre 1900, enregistré en le Bureau des transferts, livre 182, fol. 56.

Les améliorations comprenant une résidence simple à deux étages connue comme No 2126 rue Brainard contenant vestibule de reception, salon double, salle à manger, office pour "Butler," cuisine au rez de chaussée, au premier étage vestibule, quatre chambres, chambre à bain et cabinet de toilette.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance du prix en deux paiements égaux représentés par billets à recevoir, tirés par l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, payables en un et deux ans respectivement de la date de l'adjudication et portant intérêt au taux de 8 0/0 par an, de la date jusqu'au paiement. L'acquéreur devant en lier en cas de procès sur les dits billets ou n'importe quelle partie de cela de payer 5 0/0 sur le montant de tel procès et aussi de promettre de tenir la propriété assurée et de transférer la police d'assurance au porteur du billet ou billets jusqu'au paiement final de cela. L'acte de vente devant contenir le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, et le paiement desdits billets et intérêt, aussi l'honoraire d'avocat, les frais des primes d'assurance, etc., devant être garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue ; l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété exigibles en l'année 1911, et déposer 10 0/0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication ; l'acte de vente et frais de certificats, aux frais de l'acquéreur, pardevant Busière Rouen, notaire.

MM. Fred Adolph et Walter E. Adolph et MM. Carroll, Henderson & Carroll, avocats.

16 avril—16 23 30—mai 7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de Valeur et Rémunérative

Dans le Quatrième District. Splendide Offre pour Placement.

Cette Maison Simple en Bois à 2 Etages,

Bien Construite, No 2817 Rue Tchoupitoulas.

Aussi la Bâtisse Contiguë Connue Comme la Crescent Manufacturing Co,

COTTAGE DOUBLE EN BOIS,

Nos 3031-3033 rue Laurel, coin de la rue Huitième.

COTTAGE SIMPLE, No 3029 Rue Laurel.

Succession de Mme Joséphine Barnard, Veuve de Nicholas Stauder, et als., vs. Mme Mary Schaefer

No 96,134—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO. — W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 338 rue Carondelet—JEUDI, le 11 mai 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, le jugement rendu et lu en Cour ouverte le 27 mars 1911, le jugement signé en Cour ouverte le 31 mars 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés suivantes seront vendues—

Premier—Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No — (autrefois l'ilet No quarante sept du vieux Faubourg Livaudais) borné par les rues Laurel, Constance (autrefois Live Oak), Septième et Huitième, ledit lot de terre est désigné par la lettre A sur un plan dressé par H. W. W. Reynolds, député-voyer de ville, annexé à un acte de vente par Mme Joséphine Stauder et vir à Stefano Russo pardevant Benjamin Ory, notaire, le 24me jour d'août 1908, ledit lot lettre A d'après ledit plan formant l'encognure des rues Laurel et Huitième, et mesurant vingt-neuf pieds et deux pouces de face à la rue Laurel, la même mesure en largeur sur la ligne du fond sur une profondeur et façade à la dite rue Huitième, de soixante-quatre pieds entre lignes parallèles.

Ledit lot A est composé de la portion de façade des lots désignés sur un plan de Henry Moelhausen, voyer daté du 4 mars 1844 et déposé en étude de L. Herman, ancien notaire, par les Nos 11 et 12 dudit ilet.

Les améliorations comprennent un cottage double connu comme Nos 3031 3033, rue Laurel, coin de la rue Huitième, contenant 3 chambres et cuisine, citerne, etc., de chaque côté.

Deuxième—Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et ilet que le lot en ceci dessus premièrement décrit, désigné sur le plan ci-avant mentionné par H. W. W. Reynolds, député-voyer de ville de la date du 30 mai 1908 par la lettre B, ledit lot lettre B est contigu au lot lettre A, ci-dessus mentionné, et mesurant d'après ledit plan dix-huit pieds quatre pouces sur ladite rue Laurel, la même mesure en largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de soixante-quatre pieds, entre lignes parrallèles. Ledit lot lettre B, est composé d'une portion des lots désignés sur un plan par Henry Moelhausen, voyer, daté du 4 mai 1844 déposé en l'étude de L. Herman, ancien notaire, par les Nos 11 et 12 dudit ilet.

Les améliorations comprennent un cottage simple connu comme No 3029 rue Laurel, contenant 3 chambres et cuisine, citerne, etc.

Troisième—Trois certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet N 51 A, bornés par les rues Tchoupitoulas, Washington, Sixième et Livaudais, lesquels lots de terre sont désignés par les Nos 27, 28 et 29 du dit ilet et mesurent ensemble quatre-vingt douze pieds, un pouce et trois lignes de face à la rue Tchoupitoulas, quatre-vingt dix pieds en largeur dans le fond sur cent onze pieds, deux pouces et une ligne de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Sixième, et cent trente pieds, huit pouces et quatre lignes sur la ligne de côté vers la rue Washington, le tout d'après un plan dressé par A. Castaing, architecte, le 16 janvier 1884, une copie duquel est annexée à un acte passé pardevant Omer Villeré, notaire, le 21ième jour de février 1884, et aussi d'après un devis d'arpentage dressé par Albert G. Blanchard, député-voyer de ville, le 29 août 1884, le certificat duquel est annexé à un acte de vente par George Schaermann à Nicholas Stauder, passé pardevant Charles J Théard, notaire, le 22 mars 1886.

Les améliorations comprennent une résidence simple en bois à deux étages, connue comme No 2817 rue Tchoupitoulas, contenant au premier étage 4 chambres, chambre à bain, vestibule, gaz, escalier dans le fond ; au rez-de-chaussée 4 chambres, cuisine office, gaz et vestibule ; aussi contiguë à la bâtisse connue comme la Crescent Manufacturing Company contenant bureau, "rectifying concern", etc.

Conditions—L'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété exigibles en l'année 1911, et devant déposer 10 0/0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication, les loyers devant être collectés et retenus par les vendeurs jusqu'au passage de l'acte de vente, l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James Boyd Grinage, notaire.

G. G. Kronenberger, avocat pour le demandeur.

9 avril—9 16 23 30—mai 7 11

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE DOUBLE.

Nos 3101-3103 rue Ste-Anne, Coin Salcedo.

Succession de François Barbarin.

No 96,098 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, & CORDILL W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 4 mai 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 31 mars 1911, de l'Honorable Porter Parker, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le joli cottage double en bois Nos 3101 3103 rue Ste Anne, encognure Salcedo, contenant 4 chambres etc., de chaque côté, bâti sur un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne Salcedo, Dumaine et Lopez connu comme l'ilet No 414, et désigné comme lot No 16, formant l'encognure des rues Ste-Anne et Salcedo, et mesurant 29 pieds et 1 pouce de face à la rue Ste Anne sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après un plan dressé par J. F. Braun, architecte, le 12 juin 1885, un duplicate duquel est annexé pour référence à un acte pardevant A S Beer, notaire, le 7 mai 1887. Dans un bon boisinage et près des lignes de chars.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer et payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1910 et 1911. Dix pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur

C. C. Friedrichs, avocat.

2 avril—2 9 16 23 30—mai 4

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente en partage de Quatre Beaux Terrains.

PAR KERNAGHAN & CORDILL.—W. A. Kernaghan, Encanteur— Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 11 mai 1911 à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, je vendrai la propriété ci-après décrite, conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. E. K Skinner, juge de la Cour Civile de District, Division C dans l'affaire de l'interdiction de Henry Butler. No 92,756 Cour Civile de District, Division C.

Un demi ilet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No trente-deux de Greenville, borné par les rues Chestnut, maintenant Audubon, Ferdinand, Broadway et Olivier, maintenant Général Hood, et mesurant trois cents pieds de face à la rue Broadway sur cent vingt pieds de profondeur, et façade sur chacune des dites rues Olivier, maintenant Général Wood et Ferdinand.

Conditions—Un tiers ou plus comptant la balance ; s'il y en a en un, deux et trois ans, devant être représentée par billet ou billets des acquéreurs, portant intérêt au taux de sept pour cent par an de la date jusqu'au paiement, et devant être garantie par lien de vendeur, devant être retenu et hypothèque spéciale devant être donnée par l'acquéreur ou les acquéreurs, l'acte de vente ou ventes devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer et payer au dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1911 et les frais de l'acte ou des actes de vente, pardevant Alphonse J. Cuneo notaire, et les actes de cela enregistrés et déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication avec

I. B. RENNYSON, Encanteur.

G. G. Kronenberger, avocat.

9 av— 9 16 23 30—mai 7 11

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage. Sans limite ou réserve. No 2212-16 Avenue Tulane.

Grande résidence double à deux étages contenant huit chambres de chaque côté, ayant grand terrain, écurie, hangars, bâtisses dans le fond, etc., contigues Mme Mary Cullen, épouse de Marsh Hemstreet vs Mme Celeste Deichmann, veuve de Dennis Cullen. No 95 690, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A. Par RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey, Encanteur, Bureau 341 rue Carondelet, le 16 Mai 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, cette ville, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre lui rendu en Cour ouverte, le Quatrième jour d'avril 1911 et signé le 10me jour d'avril 1911 par T. C. W. Ellis juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressé, à savoir :

Deux certains lots de terre, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 45, lesquels sont bornés par les rues Commune, Gravier, Gauvez et Miro. Lesdits lots sont désignés par les Nos 19 et 20, et mesurent chacun trente-trois pieds un pouce de face à la rue Commune (maintenant avenue Tulane) sur 120 pieds de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc.

Conditions—Comptant ; l'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1911 et payer pour l'acte de vente pardevant George W. Flynn, notaire, et faire 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication avec

RAMSEY & DANZIGER,
Encanteurs.

Flynn & Dimitry, avocats pour le demandeur.

Félix J. Dreyfus, avocat pour le défendeur.

14 avril—14 16 23 30—mai 7 14 16

I. B. Rennyson.

Dans l'affaire de la Succession de Victor Terric, Cour Civile de District, Division B. No 96,390—Conformément à un ordre à moi adressé par l'Honorable Fred D. Kuntz, juge de la Division B Cour Civile de District, je vendrai ce cottage simple ayant quatre chambres No 2630 rue Jena, sur un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, ou de quelque façon en dépendant situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet Numéro 621, borné par les rues Jena, Cadiz Sud Robertson (autrefois Breslau) et Magnolia, (autrefois Arcadia) désignée comme lot Numéro trois 3, et mesurant vingt-cinq pieds (25) de face à la rue Jena sur cent (100) pieds en profondeur

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par billets dudit acquéreur à son propre ordre et par lui endossée portant huit pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'à paiement garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, ensemble avec toutes les causes usuelles de sécurité et l'acquéreur devant payer les taxes de l'année 1911 l'acte de vente pardevant Buss être Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur, et 10 0/0 de dépôt au moment de la judicati n avec

I. B. RENNYSON, Encanteur.

16avril—16 23 30—mai 7 14 18

Annonce Judiciaire—Interdiction de Henry Butler—No 92 756—C C. de D. Division C. —Attention Spéculateurs et constructeurs de "Homes". Propriété de valeur commerciale et de résidence rue Bienville, entre la rue Général Hood et la Place Ferdinand rue Audubon (10) Dix Terrains Elevés (10) chacun 30x120 avec magnifique Cottage Simple No 285 rue Broadway, coin Général Hood, comprenant un vestibule de 6 pieds, grand salon, deux chambres à coucher, salle à manger, cuisine, chambre à bain, office retirée ayant galerie sur le devant, grande galerie sur le côté et dans le fond en parfaite condition, un grand et trèpié à deux étages, avant hangars et écuries, etc. No 245, rue Broadway. Un marché privé, No 265, rue Broadway, coin des rues Général Hood et Ferdinand, le tout devant être vendu en bloc à l'encan JEUDI, le 11 mai 1911 à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, je vendrai la propriété ci-après décrite, conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. E. K Skinner, juge de la Cour Civile de District, Division C dans l'affaire de l'interdiction de Henry Butler. No 92,756 Cour Civile de District, Division C.

Un demi ilet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No trente-deux de Greenville, borné par les rues Chestnut, maintenant Audubon, Ferdinand, Broadway et Olivier, maintenant Général Hood, et mesurant trois cents pieds de face à la rue Broadway sur cent vingt pieds de profondeur, et façade sur chacune des dites rues Olivier, maintenant Général Wood et Ferdinand.

Conditions—Un tiers ou plus comptant la balance ; s'il y en a en un, deux et trois ans, devant être représentée par billet ou billets des acquéreurs, portant intérêt au taux de sept pour cent par an de la date jusqu'au paiement, et devant être garantie par lien de vendeur, devant être retenu et hypothèque spéciale devant être donnée par l'acquéreur ou les acquéreurs, l'acte de vente ou ventes devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer et payer au dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1911 et les frais de l'acte ou des actes de vente, pardevant Alphonse J. Cuneo notaire, et les actes de cela enregistrés et déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication avec

I. B. RENNYSON, Encanteur.

16avril—16 23 30—mai 7 14 18

Freed & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D—No 95,987.

Succession de Joseph P. Cammack

Joli Cottage Double, Nos 2937-39 rue Berlin.

Cottage Simple à deux étages, 4224 rue Claiborne, coin Berlin.

Un Terrain, rue Magnolia, entre l'avenue Louisiana et Delachaise.

A l'Encan, MERCREDI, le 17 Mai 1911, à Midi.

PAR FREED & Co. — A. A. Freed, Encanteur—A la Bourse d'Encan de Freed, 914 rue Gravier—Il sera vendu en vertu de et conformément à un ordre signé du 12ème jour d'avril 1911, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Un certain lot de terre, etc., situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans désigné comme lot No 16 dans l'ilet No 2, borné par l'avenue Louisiana, les rues Sud Robertson, Delachaise et Magnolia, sur un plan par Frank H. Waddill, ingénieur civil, daté du 12 avril 1906 une copie photographiée de cela est annexée à un acte passé le 27 juin 1907 pardevant Fergus Kernan, notaire, d'après lequel ledit lot mesurant 32' 1" 2" à la rue Magnolia sur une profondeur de 99' 6" 1" sur l'autre côté le divisant du lot 17' 87" 6" en profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 15, et 30' 10" et 6" en largeur dans le fond, sur une ligne oblique.

Un certain lot de terre, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet 670, désigné comme lot N 1, borné par les rues Berlin, Milan, Claiborne et Willow, sur un devis d'arpentage dressé par D. M. Brosnan, député voyer de ville, et sur un devis d'arpentage dressé par Frank H Waddill ingénieur civil et voyer, daté du 23 septembre 1905, annexé à un acte de vente, d'après lequel devis ledit lot formant le coin des rues Berlin et Claiborne, et mesurant 30 pieds de face à la rue Berlin sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Claiborne.

Conditions—Comptant : l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour l'année 1911, au-dessus et en plus du prix d'achat et de payer pour l'acte de vente pardevant E M. Stafford, notaire, et déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

FREED & Co., Encanteur.

16 av—16 23 30—mai 7 14 17

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de J. Frank Vincent.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 96,675—Division A. — Attendu que Mme Léonie Dragon, veuve de J. Frank Vincent, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu J. Frank Vincent, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—W. V Seeber, avocat.

13 avril—13 17 22

Succession de Mme Caroline Herber

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 76 534—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par J. S. Moore, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats.

20 avril—20 26—mai 2

Succession de John Kelly et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 96,774—Division A—Attendu que Joséphine Mary Kelly, épouse de Thomas O. Maurin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Kelly et épouse décédée intestats ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — James J. McLoughlin, avocat.

20 avril—20 24 29

VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 96,122—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

SUCCESSION DE THOMAS FINEGAN.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée Succession de Thomas Finegan, dossier No 96 122 ledit ordre daté et signé du 13 avril 1911 et à moi adressé, je J. L. Onorato, encanteur, offrirai en vente à l'enchère publique, JEUDI, le 18 mai 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, la propriété foncière ci-après décrite :

Premier—Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passage, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet connu autrefois connue comme le "Brooklyn Warehouse Company Property," désigné comme lot numéro deux de l'ilet numéro cent vingt-neuf, borné par l'avenue Opelousas (autrefois rue Market), l'avenue Sidell (autrefois rue Jackson) et les avenues Atlantique et Pacifique, mesurant vingt-sept pieds, cinq pouces de face à l'avenue Opelousas (autrefois rue Market) sur une profondeur de cent vingt pieds. Les améliorations portent le numéro municipal 1027 avenue Opelousas et consistent d'une bâtisse en bois à un étage, contenant trois chambres et cuisine.

Deuxième — Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot numéro onze, de l'ilet numéro cent quarante-six, borné par l'avenue Sidell (autrefois rue Jackson), la rue Homer, les avenues Rimira et Belleville (autrefois Chestnut), sur un plan dressé par Arthur De Armas, voyer, daté du 28 février 1870, déposé pour référence en l'étude de W. H. Seymour, notaire en cette ville, ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Homer sur cent vingt-huit pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. Les améliorations portant le numéro municipal 816 rue Homer et consistant d'une bâtisse en bois à un étage contenant deux chambres et cuisine.

Troisième — Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet numéro cent vingt et un, composant en l'avenue Opelousas (autrefois rue Market), l'avenue Sidell (autrefois rue Jackson), River, (autrefois Jefferson), et l'avenue Brooklyn, (autrefois rue Madison), mesurant quatre vingts pieds, six pouces et deux lignes de face à l'avenue Brooklyn (autrefois rue Madison) sur cent vingt quatre pieds, sept pouces de face et profondeur à l'avenue Opelousas (autrefois rue Market) sur une profondeur inconnue sur le côté opposé vers l'avenue Sidell (autrefois rue Jackson), le dit avant de la propriété vendue par J. H. Finnegan à Mme Philip Hanp, ou consigné et sur le fond par la ligne de Mossy, ou assigné, les dites mesures toutes plus ou moins. Les améliorations consistant de trois maisons doubles. Nos 701-03 avenue Brooklyn et Nos 705-07 avenue Brooklyn et 709 11 avenue Brooklyn. 701, 03, 705-07 contenant deux chambres et cuisine de chaque côté, et 709-11 contenant trois chambres et cuisine de chaque côté.

Quatrième—Un certain lot de terre avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Cinquième District de cette ville sur la rive droite du fleuve Mississippi, désigné comme lot numéro Cinq de l'ilet numéro Vingt-trois, autrefois l'ilet numéro Six, borné par les rues Patterson, Lavergne, Verret et Delaronde, mesurant, en mesure française, trente pieds de face à la rue Patterson sur cent trois pieds neuf pouces et quatre lignes sur la ligne le divisant du lot numéro Quatre et cent trois pieds, neuf pouces en profondeur sur la ligne le divisant du lot numéro Six, les améliorations portant les numéros municipaux 423-25 Avenue Général Meyer (ou la rue Patterson) et consistant d'une maison simple en bois.

Cinquième — La moitié d'un intérêt indivis en un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Cinquième District (autrefois Algier) de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Belleville (autrefois Chestnut), Valletta (autrefois rue Gosselin), l'avenue Pelican (autrefois la rue Peter) et la rue Alix, désigné comme lot numéro dix, de l'ilet numéro 33 (autrefois l'ilet numéro ——) mesurant trente deux pieds de face à la rue Belleville, (autrefois rue Chestnut) sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, mesure américaine. Les améliorations portant les numéros municipaux 339-41 rue Belleville et consistant d'une maison double contenant six chambres, chambre à bain, et bâtisses dans le fond de chaque côté.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1911, les frais des certificats et les frais de l'acte de vente pardevant Willis M. J. Hennessey, notaire. Les loyers réservés au vendeur jusqu'au passage de l'acte de vente et la vente sujette aux baux existants. Un dépôt de 10 pour cent (sans intérêt) du prix d'achat devant être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. Onorato,
Agent de Propriétés Foncières,
910 rue Gravier.

16 avril—16 23 30—mai 7 14 18

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 96,733—In re Monition de la Nylka Land Co., Ltd., Div A.

Attendu que la Nylka Land Co., Ltd., a acheté de Bert Champion le ou vers le 28 novembre 1910, et Bert Champion a acheté de B Harvey Carter le ou vers le 18 février 1910, et B Harvey Carter a acheté de l'Etat de la Louisiane le ou vers le 10 novembre 1906 et que l'Etat de la Louisiane a acquis la même par une adjudication à une vente pour taxes tenue à la porte de la Maison de Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans par l'ancien Collecteur de Taxes d'Etat pour le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, le ou